Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 27 novembre 2019

L'artisanat, un secteur dynamique qui recrute et insère en Pays de la Loire avec des outils adaptés à ses besoins

Ce mardi 26 novembre, Claude d'Harcourt, préfet de la région Pays de la Loire, a rencontré les dirigeants et des salariés des entreprises Contrôle technique Poids Lourds Nantais et Bougo Décoration lors de la conférence trimestrielle de l'emploi organisée au sein de la chambre de métiers et de l'artisanat régionale, en présence de Jean-François Dutertre, directeur régional de la Direccte, Alain Mauny, directeur régional de Pôle emploi et Pascal Seguin, directeur régional de l'Insee. Tous soulignent l'importance des Actions de Formation Préalables au Recrutement organisées par Pôle emploi. Ces actions de formation, financées par l'Etat et la Région, méritent d'être mieux connues des artisans.

Avec un taux de chômage de 7,0 % au second trimestre 2019, la situation de l'emploi en Pays de la Loire reste favorable et dynamique. Fort de ses 134 000 salariés, l'artisanat en région couvre un ensemble diversifié de secteurs et autant de besoins de compétences auxquelles peuvent répondre les demandeurs d'emploi.

L'Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) pour réussir le recrutement et l'insertion des demandeurs d'emploi

Témoignages :

- Jean-Maurice Guiheneuf est aujourd'hui technicien en CDI au sein de Contrôle technique Poids lourds Nantais. Ancien mécanicien automobile et poids lourds, il est tombé malade en 2016 et a envisagé une évolution professionnelle. En lien avec son conseiller pôle emploi, il entame en mai 2017 au sein de Contrôle technique Poids lourds Nantais une formation APFR «contôle technique poids lourds». Il est recruté en CDD 12 mois en septembre 2017 puis en CDI . Pour lui « il faut se montrer capable d'une remise en question pesonnellle, il ne faut pas tout attendre de l'entreprise et de Pôle emploi».

- Ludovic Bougo dirigeant de Bougo décoration explique qu'il a mobilisé à plusieurs reprises l'AFPR. Le besoin de recrutement de l'entreprise doit rencontrer l'initiative du demandeur d'emploi avec le lien opéré par Pôle emploi. «C'est du cousu main» précise le chef d'entreprise et cela à l'avantage de faire aussi des collaborateurs des contributeurs à l'accueil et à la formation du demandeur d'emploi.

Alain Mauny, directeur régional de Pôle emploi, indique que le taux d'emploi à l'issue d'une AFPR atteint 90% et des efforts sont réalisés en Pays de la Loire par l'Etat et la Région pour financer ces formations. 1 328 APFR sont financées annuellement dans le secteur de l'artisanat.

Parmi d'autres solutions proposées par Pôle emploi, il existe aussi les dispositifs d'immersion pour une durée de deux semaines en entreprise tout en conservant le statut de demandeur d'emploi.

Au nom de la chambre de métiers et de l'artisanat, Patrice Bernard souhaite que les artisans de la région Pays de la Loire puisse s'intéresser davantage à ces dispositifs qui offre des solutions de recrutement dans le contexte actuel de recherche de compétences.

De g à dr : Entreprise Bougo Décoration : Gérant : Ludovic BOUGO
Conseillère Pôle emploi : Nathalie PEYRIAC, conseillère entreprise Pôle emploi Blain

Entreprise CTPL :
Conseillère Pôle emploi : Lilyia GUERROUMI, conseillère entreprise Pôle emploi
Gérant : Philippe YVON , salarié Jean-Maurice Guiheneuf

Contacts :

Chambre de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire :
Jeanne Behre Robinson - 02 51 13 83 00

Pôle emploi Pays de la Loire
Justine Leugé Maillet
Attachée de presse - 02.40.38.49.50 | 06.29.97.13.24

Préfecture des Pays de la Loire
6 quai Ceineray - BP 33515
44 035 NANTES
Service de la communication interministérielle
02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr